L'interview « Si tout le monde trie, l'incinérateur est inutile »

Lundi soir, le conseil municipal d'Aspach-le-Haut a voté, par onze voix et une abstention, une délibération par laquelle les élus s'opposent à l'installation d'un nouveau centre d'incinération sur son territoire. Retour sur l'événement de la semaine avec André Nuninger, maire d'Aspach-le-Haut, alors même qu'une manifestation contre le projet a lieu aujourd'hui à Cernay.

M. Nuninger, le vote du conseil municipal a-t-il suscité des réactions, notamment de vos collègues élus du secteur ?

« Aucune. J'ai lu dans L'Alsace la réaction de Fabian, maire de Roderen. Sinon, je n'ai pas eu de coups de téléphone, ni de mes collègues maires, ni de personne.

Cela ne vous étonne pas ?

Non mais plus rien ne m'étonne. Certains savent ce que je pense et les autres, mis en cause, préfèrent ne pas appeler.

Ce n'est pas tout de même pas très courageux.

Non mais peut-être ne sont-ils pas très courageux. J'en ai vu d'autres.

Pourquoi le conseil municipal s'oppose-t-il, à la quasi unanimité, à la construction de l'usine d'incinération ?

Nous avons visité sept installations en charge du traitement des déchets, en France, en Suisse et en Allemagne. Dans notre secteur, ce sont 75000 tonnes de déchets qu'il faut enfouir ou incinérer. Nous avons bien regardé et sommes arriver à la conclusion qu'il vaut mieux un incinérateur, non polluant avec un minimum de rejet de dioxines. Seulement, on s'est aussi rendu compte que l'on fait beaucoup d'effort pour arriver à seulement 180 kg par an de déchets à Aspach-le-Haut alors que Thann affiche 100 kg de plus par habitant. À Mulhouse, c'est même 400 ou 450 kg par habitant. Si tout le monde fait les mêmes efforts que les petites communes, l'incinérateur n'a plus de raison d'être. D'autant plus qu'on est abandonné par le Conseil général, pas soutenu par la Communauté de communes du Pays de Thann qui ne fait rien pour inciter les habitants à trier. Il n'est pas normal que les grosses communes ne fassent pas d'effort.

« Michel Habib est contre. Jean-Pierre Baeumler aussi. »

Que reprochez-vous au Conseil général ?

La gestion des déchets est de sa compétence. Or, le Conseil général n'imprime aucune volonté sur le département et laisse faire. Le Haut-Rhin a été divisé en secteurs et après, chacun se débrouille. Les uns font le tri en porte à porte, d'autres rien du tout… Chacun fait ce qu'il veut dans son coin et c'est désolant. Mais c'est au Conseil général de mener une politique cohérente à l'échelle du département. Si les efforts de tri sont faits par tous, un nouvel incinérateur n'est pas utile. Au Conseil général de dire maintenant ce qu'il veut faire.

André Nuninger : « Vu que l'État se désintéresse du problème des déchets, il est peu probable que la Préfecture passe en force. Photo L.B.

Et quels reproches faites-vous à la Communauté de communes ?

Il n'y a de sa part aucune implication et son opposition à discuter de la mise en place d'une facturation au volume et au poids embarqué n'est pas de nature à favoriser les comportements citoyens. Cernay a mis en place la collecte au volume et a fortement diminué le volume en incitant les gens à trier plus. Il n'est pas normal que le prix soit le même, que l'on trie ou pas.

L'opposition d'une partie de la population a aussi joué un rôle ?

C'est vrai que l'on s'est rendu compte que pas mal de gens suivaient la position de Niah. Il y a environ un quart des habitants qui nous demandaient de les convaincre.

La réunion de travail avec Niah a-t-elle joué un rôle dans votre décision ?

Non. On les a reçus et écoutés mais ils n'ont pas de solution au problème. Eux, ils disent non depuis le début. Nous, nous avons préféré étudier le dossier pendant deux ans et demi avant de prendre une décision finale.

On a l'impression que le vote d'Aspach-le-Haut intervient à un moment où tous les élus du secteur sont de moins en moins convaincus de l'intérêt du projet. Partagez-vous ce point de vue ?

Bien sûr ! Le SM4 compte 55 délégués et à chaque réunion, ils sont dix à siéger. Quand un élu ne veut pas qu'on dise qu'il a participé à la décision, il pratique la politique de la chaise vide. Quand dix bonhommes sur 55 décident, il y a quand même un problème. Résultat : on s'est retrouvés seuls à porter ce projet. On veut bien prendre notre part de responsabilités mais il y a des limites. Alors, quand on a pris connaissance que si tout le monde trie, l'incinérateur n'est pas utile, là, je dis non.

La semaine dernière encore, le conseiller général, Michel Habib, m'a dit qu'il était contre l'incinérateur. Jean-Pierre Baeumler, président de la Communauté de communes et maire de Thann, aussi. Nous ne sommes pas seuls mais nous, nous affichons publiquement notre position.

Vous ne signerez pas de permis de construire. Le préfet peut-il passer outre ?

Le préfet a, en effet, le pouvoir suprême mais va-t-il aller contre l'opposition du conseil municipal à ce projet, je ne crois pas. Car l'État aujourd'hui dit : "Ce n'est pas notre problème." J'imagine donc mal l'État allant en l'encontre de la décision du conseil. D'ici là, il faudra une enquête publique, qui n'est pas près de se faire, l'éventuelle déclaration puis le permis de construire présenté au maire… Après, un permis de construire État est toujours possible mais vu que l'État ne s'intéresse pas au problème des déchets, c'est improbable.

À vous entendre, les élus des petites communes sont livrés à eux-mêmes ?

Complètement. Le Conseil général a un service Environnement qui ne s'occupe que de ces questions alors que nous, on gère la commune avec trois secrétaires et trois employés aux ateliers municipaux. Après, il y a les bénévoles comme nous. Et quand le Conseil général dit qu'il ne se désintéresse pas de notre sort parce qu'il donnera 26,5 millions d'euros, il oublie de dire que la facture totale du projet, c'est 57 M€ TTC. »

Propos recueillis par Laurent Bodin

La question incongrue

Après avoir voté contre un nouvel incinérateur, allez-vous manifester aujourd'hui à Cernay et adhérer à Niah ou chez les Verts ?

« Non. Il ne faut quand même pas exagérer. Il y aura sûrement des gens d'Aspach-le-Haut à la manifestation mais pas moi. En votant contre, on a simplement fait ce qu'il fallait. On a étudié le dossier de l'incinérateur et on est arrivé à la conclusion qu'il y a autre chose à faire. Si les gens trient partout comme ici, on peut s'en passer. »

Des médecins à la manif

Un collectif réunissant une soixantaine de médecins alsaciens, opposés à la construction d'un troisième incinérateur dans le Haut-Rhin appellent à manifester ce samedi à Cernay. Exerçant pour la plupart dans un rayon de 15 km autour de Cernay, ces médecins, dont le Dr Yves Drendel, d'Issenheim, est le porte-parole, rappellent que *« la mise aux normes des nouveaux incinérateurs en matière d'émission de dioxine ne signifie pas l'absence d'émission d'autres substances toxiques, potentiellement cancérigènes, mutagènes, ou reprotoxiques (baisse de fécondité) »*. Et de renvoyer à l'étude de l'Institut de veille sanitaire, dont les résultats ont été rendus fin 2006 (www.invs.sante.fr), qui montre un lien associatif entre certains cancers et l'incinération des déchets.

Considérant que ce projet d'incinérateur à Aspach-le-Haut est « déraisonnable pour des motifs de prévention sanitaire et de santé publique, mais aussi pour des motifs économiques et environnementaux, considérant qu'il existe des alternatives à l'échelle du département », les médecins demandent l'application du principe de précaution inscrit depuis mars 2005 au préambule de notre Constitution selon lequel « Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ».

Le collectif appelle tous les membres du personnel médical et paramédical de la région à se joindre à la marche organisée à Cernay ce samedi 13 octobre, à 14 h, depuis le lycée du Bâtiment, en blouse blanche. Un membre du collectif des médecins y prendra la parole pour réaffirmer son opposition au projet en cours.

La bénévole Jeanne Schroeder, un engagement tous azimuts

Résidente de la cité Amélie II, Jeanne Schroeder est estimée pour les services rendus tant dans la cité que dans certaines actions communales.

Quels sont les rôles que vous avez remplis au titre de bénévole ?

« Je me suis occupée au titre de la paroisse des personnes âgées de cette dernière en organisant pour celles-ci, des sorties, des repas, animations à la résidence rue de Ferrette, visites aux malades. Il y a eu également, toujours dans le même cadre, la participation à l'organisation de fêtes de Noël communales. Membre du Foyer Club j'ai toujours été présente de manière active aux différentes manifestations de cette association au sein de laquelle j'ai par ailleurs organisé des marches pour les membres et autres amateurs de la cité. Je participe également à la section de créations florales du Foyer Club.

Quel est votre meilleur souvenir ?

Avant toute chose le plaisir d'avoir apporté une aide désintéressée dans le cadre du bénévolat mais c'est surtout le plaisir que j'ai pu procurer à toutes ces personnes âgées dont je me suis activement occupée pendant de nombreuses années.

Quels ont été les pires moments ?

Celui d'une certaine sortie cycliste organisée par le Foyer Club où, étant de service à un point de contrôle avec mon époux Xavier, on a passé une longue journée froide et humide car copieusement arrosés par la pluie. C'est aussi la perte d'une roue de mon véhicule au retour d'une visite à l'hôpital d'un malade ce qui aurait pu tourner au drame. Mais c'est surtout la peine et la tristesse ressenties après la disparition de l'une ou l'autre des personnes âgées que j'ai côtoyée et aidée au cours de ces années de bénévolat.

Jeanne Schroeder, 35 ans de bénévolat. Photo H.L.

Quel a été le jour le plus long ?

Sans conteste l'organisation des différentes manifestations auxquelles j'ai participé et qui ont demandé de longues et pénibles heures de présence pour l'organisation et le service à assurer : la fête champêtre du Foyer Club, les fêtes de Noël communales réparties sur deux journées pour les "Têtes blanches" de Wittelsheim et de Richwiller. Mais toujours, et c'est ce que voudrais souligner, pour tout ce à quoi j'ai participé, la satisfaction de servir en tant que bénévole par un engagement utile au service des autres. »

Propos recueillis par Henri Leininger